



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DES PÊCHES

Trente-troisième session

Rome, 9-13 juillet 2018

DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est pour moi un honneur de vous accueillir à l'occasion de la trente-troisième session du Comité des pêches de la FAO.

Je voudrais commencer par souligner deux points qui, à mon avis, seront pertinents pour vos discussions au cours de la semaine.

Tout d'abord, permettez-moi de faire référence à la Conférence de haut niveau des Nations Unies à l'appui de la mise en œuvre de l'objectif 14 du développement durable.

Comme vous le savez, l'ODD 14 appelle à conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines.

La Conférence qui s'est tenue à New York il y a un an, en juin 2017, a adopté un appel à l'action qui comporte des recommandations concrètes et d'ordre pragmatique dans certains domaines spécifiques.

Je voudrais mentionner quatre d'entre elles:

la première: veiller à ce que la pêche ne cesse de contribuer à la sécurité alimentaire et à celle des moyens d'existence de chacun;

la deuxième: améliorer la gestion des stocks partagés et ceux des grands migrateurs, en haute mer ainsi que dans les eaux territoriales des zones côtières;

la troisième: accroître la résilience des populations littorales, en particulier dans les PEID et les pays les moins avancés;

et la quatrième: mettre fin à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, que nous appelons pêche INDNR.

Ces défis se situent tous au cœur du travail de la FAO dans le domaine des pêches et de l'aquaculture.

La FAO œuvre en étroite collaboration avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'océan, l'Ambassadeur Peter Thomson de Fidji, afin de donner suite aux engagements pris dans le cadre de la Conférence.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org/cofi/fr.



mx598

Vos discussions de cette semaine relatives à la mise en œuvre du Programme 2030, et à la gouvernance actuelle de la pêche et des océans, apporteront des contributions et orientations nouvelles aux travaux de la FAO.

Mesdames et Messieurs,

Le deuxième point que voudrais mettre en exergue est celui de l'organisation par la FAO, le 5 juin dernier, d'une manifestation spéciale de célébration de la première Journée internationale des Nations Unies de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Comme vous le savez, l'instauration de cette Journée internationale a été approuvée lors de la dernière session du COFI, en 2016.

Cette journée a été instituée pour marquer l'entrée en vigueur, le 5 juin 2016, de l'Accord de la FAO relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

À ce jour, 56 signataires représentant 81 pays sont déjà parties à l'Accord. Et d'autres pays sont en train de le faire ratifier par leur parlement.

Permettez-moi de lancer un nouvel appel à tous les pays pour qu'ils participent à cet effort mondial de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Nous avons besoin que tout le monde nous rejoigne pour rendre l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port véritablement efficace.

La FAO a également engagé différentes activités et initiatives destinées à appuyer l'application effective de l'Accord.

L'année dernière, nous avons lancé la première version opérationnelle du Fichier mondial des navires de pêche, navires de transport frigorifique et navires de ravitaillement.

C'est aussi en 2017, qu'ont été approuvées les Directives d'application volontaire relatives aux programmes de documentation des prises.

L'objectif de ces directives d'application volontaires est d'aider les pays, les organisations régionales et d'autres organisations internationales à harmoniser ou à réviser les systèmes de documentation des prises aujourd'hui en vigueur, et de leur permettre d'en élaborer de nouveaux selon les mêmes normes.

La FAO développe également des études sur les pratiques de transbordement que l'on voit augmenter à mesure que s'accroît le nombre des pays parties à l'Accord relatif à l'État du port.

Nous nous employons donc à doter la lutte contre la pêche INDNR d'un cadre solide et exhaustif.

Et il sera important de vous entendre sur ce qui devrait être fait pour donner plus de force encore à nos actions contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Mesdames et Messieurs,

Le Sous-Directeur général de la FAO du Département des pêches et de l'aquaculture, Monsieur Árni M. Mathiesen, vous présentera bientôt les principales conclusions du Rapport sur la situation mondiale des pêches et de l'aquaculture en 2018 (SOFIA 2018).

Ce rapport servira de toile de fond à l'examen par le COFI de la situation, des problèmes et des besoins de la pêche et de l'aquaculture à l'échelle mondiale, et proposera des orientations relatives aux travaux de la FAO en faveur du développement durable.

Le rapport SOFIA 2018 souligne le rôle capital de la pêche et de l'aquaculture dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale, ainsi que leur importance dans les moyens d'existence de millions de personnes.

En 2016, la production totale de poisson a atteint un sommet historique de 171 (cent soixante et onze) millions de tonnes, grâce à la stabilité relative de la production des pêches de capture, à la réduction du gaspillage et à l'essor de l'aquaculture.

Il importe de souligner que l'aquaculture représente actuellement environ 53 pour cent de l'offre de poisson destiné à la consommation humaine.

L'augmentation globale de la production de poisson a ainsi entraîné une consommation record de 20 kg de poisson par personne, en 2016.

Les premières estimations pour 2017 indiquent une nouvelle progression de la consommation de poisson à l'échelle mondiale.

Ce sont là de bonnes nouvelles. Le poisson est un élément important de toute alimentation nutritive et sa consommation un facteur de santé, en particulier dans les petits États insulaires en développement qui se voient confrontés à des taux élevés de surcharge pondérale et d'obésité dans leur population.

Mesdames et Messieurs,

Au cours de la session 2018 du Comité des pêches, vous examinerez aussi les progrès réalisés sur un certain nombre de points d'actualité persistante, comme l'est l'application du Code de conduite pour une pêche responsable, en vous appuyant pour ce faire sur les résultats du questionnaire soumis aux Membres.

Un autre point important de l'ordre du jour est celui des incidences du changement climatique.

Permettez-moi de mettre en exergue la présentation par la FAO cette semaine d'un rapport détaillé consacré aux incidences du changement climatique sur la pêche et l'aquaculture.

Ce rapport est destiné à communiquer les informations les plus récentes de ce dossier et à proposer des orientations aux pays dans leur mise en place de mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.

Je vous invite donc tous à participer à la manifestation parallèle qui aura lieu demain à l'heure du déjeuner.

Vous aurez, par ailleurs, l'occasion d'examiner le travail effectué par la FAO dans les domaines de la conservation de la biodiversité, de la réduction des prises accessoires et de la pollution aquatique.

Il vous est donc proposé un programme d'activités très fourni pour les cinq prochains jours.

Vos délibérations sont déterminantes pour le travail de la FAO et nous sommes dans l'attente de vos décisions.

Je vous souhaite tout le succès possible dans vos délibérations et vous encourage à participer activement tant aux séances principales qu'au riche programme des manifestations parallèles.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.